SMR
Suisse romande
Service Médical Régional Assurance-Invalidité

AI VD | Office de l'assurance-invalidité
Canton de Vaud

Office AI Vaud - Formation médecins

Contexte et objectif global

Lorsque leurs patients déposent une demande de prestations, les médecins traitants sont amenés à renseigner l'assurance-invalidité afin qu'elle puisse remplir sa mission. Par leurs rapports médicaux, ils apportent une contribution fondamentale à la définition des droits de leurs patients, notamment du point de vue de leur réinsertion professionnelle. La bonne compréhension des notions fondamentales de la médecine d'assurance et de l'assurance-invalidité permet non seulement de donner les indications pertinentes, mais également de gagner du temps, tant du point de vue du médecin traitant que de la durée de la procédure AI. Il en résulte une plus-value significative pour les patients / assurés qui illustre l'importance du dialogue entre l'assurance-invalidité et le corps médical.

L'objectif de la formation est de fournir aux médecins traitants des informations concrètes et utiles à la prise en charge de leurs patients. Elle s'articulera autour de 3 thématiques choisies qui feront l'objet d'une partie théorique suivie d'exercices pratiques. Elle se terminera par une démonstration des fonctionnalités du portail numérique qui est actuellement en développement et qui permettra aux médecins traitants la communication avec l'office AI Vaud par voie digitale, ainsi que par un moment informel au cours duquel les médecins traitants pourront poser leurs questions aux médecins d'assurance, juristes, spécialistes en réadaptation et gestionnaires qui seront présents.

La formation est organisée par le Service médical régional de l'assurance-invalidité et l'office AI Vaud, en partenariat avec la Société vaudoise de médecine, qui a diffusé un sondage auprès de ses membres afin que les thèmes les plus intéressants de leur point de vue y soient abordés, et qui gère les inscriptions à la formation.

Public cible

Médecins généralistes établis dans le canton de Vaud et membres de la SVM

Comité d'organisation

Docteur François Gentil, spécialiste FMH en médecine interne générale
Docteure Laetitia Nauroy, médecin praticien FMH
Docteure Luisa Bonafé, spécialiste FMH en pédiatrie
Docteur César Jaton, spécialiste FMH en médecine du travail
M. Boris Petermann, responsable du département Médecine d'assurance
M. Marc Perrin, responsable du service Rentes
M. Adriano Capolupo, responsable adjoint du service réadaptation Jeunes
Mme Emmanuelle Robert, responsable du service Communication
Mme Edite Sieiro, responsable administrative et projets Service médical régional

Date, horaires et lieu

Jeudi 5 septembre 2024 de 13h00 à 17h30
Office de l'assurance Invalidité – Avenue Général-Guisan 8 – 1800 Vevey

Intervenants du corps médical

Dr François Gentil, spécialiste FMH en médecine interne générale
Dre Annalisa Verga, spécialiste FMH en chirurgie
Dr Julien Caris, médecin praticien FMH
Dr Norberto Moreno Davila, médecin en psychiatrie et psychothérapie

Thématiques des ateliers de formation

Supervision de l'ensemble des ateliers par le Dr François Gentil, spécialiste FMH en médecine interne générale

Atelier n°1 Le rapport médical Dre Annalisa Verga durée 45'

Objectifs spécifiques :

- Identifier les composants clés d'un rapport médical pour l'assurance invalidité
- Améliorer la compréhension de la finalité des questions posées
- Identifier les points de vigilance à observer afin de gagner en efficience et en temps lorsqu'un rapport médical AI est complété

Atelier n°2 L'exigibilité et l'expertise Dr Norberto Moreno Davila durée 45'

Objectifs spécifiques :

- Comprendre les critères applicables pour définir la capacité de travail
- Clarifier la notion de l'exigibilité applicable aux assurances sociales et des rôles respectifs du médecin et du juriste dans ce contexte
- Aborder de manière transparente la nécessité de recourir ponctuellement à l'expertise médicale.

Atelier n°3 La réadaptation Dr Julien Caris durée 45'

Objectifs spécifiques :

- Identifier les différentes mesures de réinsertion et de réadaptation
- Comprendre leur conditions d'accès, leur déroulement et leurs limites, et comment un plan de réadaptation personnalisé est élaboré par l'AI
- Distinguer les mesures de réadaptation des mesures thérapeutiques

Animateurs ressources

Mme Axelle Coppe, juriste
M. Guy Geiser, juriste
M. Gérald Gavin, juriste
Mme Valérie Légeret, gestionnaire spécialisée rentes
M. Miguel Pinheiro, gestionnaire spécialisé rentes
M. Tommy Croq, gestionnaire spécialisé rentes
Mme Mélodie Caioni, spécialiste en réinsertion professionnelle
M. Romain Sartor, spécialiste en réinsertion professionnelle
Mme Céline d'Andrea, spécialiste en réinsertion professionnelle ANDIAMO

Programme de la journée

Accueil 13h00-13h30

- Enregistrement des participants, avec la distribution des badges et documentation.

Introduction 13h30-13h50

- Allocution d'ouverture par M. Olivier Barraud, Directeur de l'Office AI du canton de Vaud
- Présentation des objectifs et du déroulement de la formation
  La formation se déroulera en trois ateliers, chaque participant suivant tous les ateliers.

Début des ateliers 13h55

- 13h55 - 14h40 **1er Atelier**
  Transition pour l'atelier 2
- 14h45 – 15h30 **2e Atelier 2**
  Transition pour l'atelier 3 et pause
- 15h45 – 16h30 **3e Atelier 3**

Plénière de conclusion avec la synthèse des trois ateliers de formation, questions/réponses 16h35

Présentation du nouveau Portail médecins OAI et allocution de fin 17h10

Apéritif dinatoire, échanges et stands d'information dès 17h30